**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse
**Band:** 106 (1961)
**Heft:** 2

**Artikel:** Lyautey tel que je l'ai vu
**Autor:** Loizeau
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-343035

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

106e année No 2 Février 1961

# REVUE MILITAIRE SUISSE

**Rédaction-Direction :** Colonel-brigadier **Roger Masson**
**Rédacteur-Adjoint :** Colonel EMG **Georges Rapp**
**Administration :** Lt-colonel **Ernest Büetiger**
**Editeurs et expédition :** Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 39, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)
**Annonces :** Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

**ABONNEMENT :** **Suisse :** 1 an Fr. 14.— ; 6 mois Fr. 8.—
**Etranger :** 1 an Fr. 17.— ; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro : Fr. 1.50

## Lyautey tel que je l'ai vu[1]

De 1919 à 1925, j'ai eu le grand honneur de vivre aux côtés immédiats du maréchal Lyautey qui m'associa de plus en plus à ses pensées, surtout après la mort en 1921 de son plus fidèle confident, le colonel Delmas, celui qu'il appelait « sa conscience vivante » et dont il voulut bien dire que j'étais « réellement la doublure ».

Je crois par suite qu'il m'est permis de dire en conscience comment le maréchal m'est apparu comme homme, comme chef d'Etat, comme chef de guerre.

### I. L'homme

Au point de vue politique, certains ont prêté au maréchal des opinions plutôt réactionnaires; il s'en ouvrit à moi un jour : « Peu m'importe, voyez-vous, le régime; je veux avant tout servir l'Etat, et cet Etat, c'est la France ». « On dit que je suis

[1] Tiré du *Bulletin de l'Association des amis de l'Ecole Supérieure de Guerre*, de Paris (oct. 1960).

monarchiste, non, mais je suis traditionnaliste en ce sens que ce fut la continuité de l'action de nos rois au cours des siècles qui a permis de faire la France. »

En 1924, après le remplacement du ministère Poincaré par un ministère de gauche, on aurait pu croire que les relations entre le maréchal et M. Herriot allaient présenter des difficultés ; or leurs divergences d'opinions ne tinrent pas un seul instant devant leur conception des intérêts généraux du pays : « Voyez-vous, me dit-il peu après, Poincaré et Maginot étaient mes amis, mais avec eux il me fallait toujours lutter âprement pour obtenir satisfaction; avec le nouveau régime tout est simplifié, c'est là que je rencontre des gens qui me comprennent et m'apportent leur appui ».

A plusieurs reprises j'eus d'ailleurs l'occasion de constater son horreur des extrêmes — de quelque côté qu'ils soient — parce que, disait-il, « ils conduisent toujours au désordre » et il leur opposait son sens du social, de l'humain et du réel qui, à ses yeux, pouvait seul permettre d'établir au Maroc un édifice solide et ordonné.

* * *

La *méthode de travail* du maréchal est certes particulière.

Dès 6 heures, il lit les journaux, surtout ceux de gauche, parce que, me dit-il, « je sais ce qu'il y a dans les autres, et que dans ceux-là il y a toujours quelque chose à prendre en vue de l'évolution nécessaire ».

Que ce soit avec les fidèles de ce qu'on appelait l'« Equipe du patron », les chefs de service ou les visiteurs, l'audience est continue jusqu'au déjeuner, après lequel le maréchal emmenait certains de ceux qu'il venait de recevoir dans son grand bureau aux larges fenêtres, d'où la vue s'étendait magnifique sur Rabat, Salé et la mer. Le soir les entretiens se prolongeaient souvent très tard ; il fallait être attentif, répondre sur le champ aux questions posées, avoir toujours sur soi papier et crayon ; sur toutes les tables d'ailleurs, à côté des boîtes de cigarettes où le maréchal sans même regarder puisait au vol en se pro-

menant une cigarette qu'il allumait à la précédente à peine fumée à moitié, se trouvaient blocs et crayons pour l'imprudent qui aurait oublié de se munir. Le maréchal avait toujours sur sa table et même dans sa poche un crayon bleu et rouge avec lequel il annotait les documents qui lui étaient présentés; le coup de crayon rouge signifiait son approbation, le bleu la critique ou le défaut d'accord ; d'un seul coup d'œil on était fixé.

Après le départ de ses hôtes le maréchal continuait à travailler de nuit avec ses collaborateurs intimes : « C'est vers une heure du matin, me dit-il un jour, que mon esprit est le plus clair ».

Le maréchal avait au plus haut degré l'horreur de l'action purement administrative dans la routine, dans la réglementation étroite, dans ce qu'il appelait le cliché, le gabarit, l'esprit mandarinal, de bouton ou de bureau contraire à l'action directe, claire, souple et féconde, visant le but avec le goût du risque et le sens des responsabilités. Il voulait savoir et voir pour décider vite ; j'en eus de bonne heure la claire vision à l'un des premiers rapports administratifs auquel j'assistais et où figurait à l'ordre du jour la question des phosphates qui paraissaient devoir devenir une des principales richesses du Maroc.

Le maréchal aurait réservé à l'Etat chérifien la recherche et l'exploitation des gisements ; les directeurs de service objectaient que la liberté économique, imposée par l'Acte d'Algésiras, s'y opposait. Impatienté par une discussion qui s'éternisait, le résident renvoya ses directeurs au lendemain, en les invitant à trouver une solution conforme à ses vues ; ceux-ci n'ayant présenté rien de positif : « Eh bien moi, s'écria-t-il, pendant que vous dormiez, j'ai trouvé; il n'y a qu'à dire que si des étrangers ont acheté la terre, ils n'en ont acquis que la surface, car le sous-sol appartient au sultan ; faites-moi un dahir (loi) ». Et peu après paraissait un dahir dans lequel le sultan « en vue de répondre à des considérations d'intérêt général dont l'Etat est seul juge » décidait de réserver

exclusivement au Maghzen la recherche et l'exploitation des phosphates. Quand on songe au rendement obtenu — 1 million de tonnes en 1925 et 5 à 6 actuellement — et aux bénéfices réalisés par le gouvernement chérifien, on ne peut qu'admirer la hauteur de vues et la prescience de l'homme d'Etat.

* * *

En 1921, le maréchal me chargea des fonctions d'agent de liaison avec les Pouvoirs publics de la métropole et le Parlement pour tout ce qui concernait l'étude et la discussion des questions relatives aux programmes d'opérations, au vote des budgets, au maintien des effectifs, ainsi qu'aux mises aux tableaux d'avancement ; mission certes délicate qui me faisait parfois agir en dehors de la voie hiérarchique ; mais de cela le maréchal n'avait cure, car il ne voyait que le but — réaliser ; je fus ainsi amené de 1921 à 1924 à me rendre fréquemment à Paris ; quelques exemples donneront une idée de sa volonté d'action à l'égard des Pouvoirs publics et de ce qu'il appelait « la lutte éternelle contre Monsieur le Bureau ».

En 1922, le maréchal m'écrit : « Je vous envoie le programme d'opérations que je vous prie de remettre en mains propres : 1° à M. Barthou (ministre de la Guerre) à qui je demande de vous recevoir ; 2° aux chefs de cabinet du président de la République et du ministre des Affaires étrangères pour que MM. Millerand et Briand en prennent connaissance ».

En 1923, alors que son état de santé l'oblige à s'aliter à Fez et inspire les plus vives inquiétudes au point d'amener les confréries musulmanes à réciter les grandes prières et le sultan à lui rendre visite, elle ne peut freiner sa volonté d'action et il poursuit l'étude des grandes questions avec ses collaborateurs ; il me chargeait d'établir, d'une part le programme d'opérations en insistant sur la nécessité d'imposer aux commandants de colonnes l'unité de commandement qui seule éviterait les actions divergentes ; d'autre part, le plan d'organisation militaire future du Maroc où il entendait « en finir avec les formules lourdes et onéreuses ».

Si on réfléchit à la gravité de la maladie et à l'intensité du travail fourni par lui en ce mois de mars, on ne peut qu'être confondu devant la volonté d'action d'un tel chef. Ramené à Rabat, alité, il se lève pour recevoir à déjeuner, dans un sursaut extraordinaire d'énergie, une cinquantaine de personnalités politiques, industrielles et financières venues pour inaugurer le port de Casablanca.

Obligé en mai de venir à Paris pour y être opéré, le maréchal s'émeut en constatant la divergence des actions effectuées dans la Tache de Taza, au moment précis où les deux groupements qui devaient encercler les tribus dissidentes auraient dû faire leur jonction ; il se rend compte que la non-exécution du plan risque d'avoir les répercussions les plus graves, en particulier au sujet des engagements qu'il a pris avec le gouvernement pour la réduction des effectifs.

Appelé d'urgence du Maroc, je me rends dès mon arrivée à la clinique de la rue Bizet où la sœur qui m'accueille me recommande de ne rester que quelques minutes, le maréchal ayant encore besoin de beaucoup de ménagements. C'était bien mal connaître le maréchal qui, repoussant de la main la sœur qui entrebâillait la porte, me garda quatre grandes heures ! A peine étais-je entré, que se dressant sur son lit : « Ah ! me dit-il, comme je suis content de vous voir, je vous attendais avec tant d'impatience. Tenez, lisez ces papiers que j'ai reçus et qui me causent une grande déception. Voilà ce que j'ai déjà répondu, lisez, suivez sur la carte... ».

Après nous être entretenus des solutions à envisager pour redresser les erreurs et rattraper le temps perdu, le maréchal me précise ses instructions que je prenais au vol sur le papier et qui terminaient par ces mots : « Les opérations de la Tache de Taza sont des opérations d'ensemble sous le commandement d'un seul chef et qui doivent être montées toutes forces réunies ».

Télégrammes et lettres amenaient la réaction nécessaire, montraient à quel point les idées divergentes et les rivalités de personnes disparaissaient comme par enchantement dès

que le patron avait parlé. Tout rentrait dans l'ordre ; peu après la jonction était réalisée : le message du Maroc que j'apportais au maréchal dont la ténacité et la clairvoyance avaient eu raison de tous les obstacles, lui alla droit au cœur : jamais je ne l'avais vu aussi ému, l'air aussi triomphant.

De 1922 à 1924, le maréchal m'envoyait discuter avec les rapporteurs du budget du Maroc à la Chambre et au Sénat les crédits nécessaires à la vie et aux opérations du corps d'occupation, afin, me disait-il, de « les mettre dans l'ambiance » en les « aidant à préparer leurs rapports dans un sens conforme à nos besoins ». Les rapporteurs, trop heureux de disposer de renseignements et d'arguments, accueillirent toujours favorablement mes suggestions.

Le maréchal, toujours inquiet au sujet de ses responsabilités de commandant en chef et par suite soucieux de pouvoir utiliser à sa guise les crédits qui lui étaient accordés sans être « endigué par des chinoiseries administratives » me chargeait aussi à plusieurs reprises d'entrer en contact avec le directeur du contrôle : mission certes délicate, mais que l'esprit de large compréhension des intérêts du Maroc que manifestèrent MM. Guinand et Clarebout rendit facile.

Dans le même temps le maréchal pressait mes entretiens avec la Guerre en vue de faire aboutir son plan relatif à l'organisation militaire définitive du Maroc, qu'il concevait « en commandements adaptés aux régions de forme et d'importance variables et dotés d'un dispositif échelonné en profondeur — en première ligne, formations indigènes souples et légères, en arrière, réserves européennes partielles, puis générales » — alors que la Guerre entendait appliquer au Maroc la constitution organique de la métropole en grandes unités. « Ce serait, me dictait-il, une conception erronée, onéreuse et désastreuse que de vouloir faire rentrer le Maroc dans le cadre rigide de l'organisation métropolitaine », et s'élevant une fois de plus contre le gabarit, il ajoutait : « Qu'on ne craigne pas d'innover, il n'y a pas un règlement qui n'ait comme origine une initiative commençant par être révolutionnaire

avant d'être réglementaire ; qu'on y aille audacieusement et rapidement ».

Enfin, dans le but de résoudre le différend qui opposait les deux départements de la Guerre et des Affaires étrangères au sujet de la contribution du protectorat aux dépenses militaires, le maréchal chargea son directeur des finances et moi de provoquer une conférence interministérielle que présida M. Poincaré ; alors que les discussions traînaient depuis près de 3 ans, la solution défendue par le maréchal fut approuvée.

En 1924, au retour de la visite faite à M. Herriot le maréchal me dit: « Le président doit demain subir en commission une attaque de MM. Blum et Renaudel en vue d'une réduction sérieuse des crédits du Maroc, et m'a demandé un rapport qui lui serve de base pour la discussion. Reprenez l'historique de la pacification, les résultats obtenus, montrez l'importance des réductions d'effectifs et des crédits que nous avons déjà dû consentir en raison de la situation difficile de la France, insistez sur ce fait qu'au Maroc nous sommes sur la corde raide, que les troupes marchent sans répit, que nous sommes menacés par les ambitions d'Abd-el-Krim, que toute réduction nouvelle risque de compromettre la sécurité du Maroc ». Et il ajoute : « M. Herriot vous recevra demain à midi ; apportez-moi votre rapport à 19 heures ». Or, il était 7 heures du soir !

Après une nuit de travail avec les officiers, secrétaires et dessinateurs du cabinet j'arrivais rue Bonaparte triomphant ; le maréchal encore couché avait à peine commencé la lecture qu'il s'écrie : « Mais ce n'est pas cela que je vous ai demandé, il faut reprendre la question ». Je connaissais trop mon maître pour me laisser émouvoir; je ne pus cependant réprimer un léger mouvement d'humeur ; le maréchal, conscient de l'injustice de son incartade, reprend le rapport, le parcourt lentement, regardant les cartes, manifestant à chaque instant son approbation et termine par ces mots : « C'est parfait ».

Retenu à déjeuner par M. Herriot, je lui expliquais les grandes lignes du rapport et les desiderata du maréchal ; à

la Chambre, un député que je connaissais me dit en sortant de commission : « Je ne sais où le Président s'est documenté, mais il a fait un exposé qui a conquis son auditoire et lui a fait enlever les crédits malgré l'opposition de Blum ».

Une fois de plus le maréchal, par sa diplomatie, son prestige, sa claire vision des intérêts généraux avait triomphé de ses scrupules personnels pour obtenir la réalisation de ses buts.

Pour se plier à une telle méthode de travail il lui fallait des collaborateurs fidèles et dévoués, ardents, sachant travailler à plein rendement et à toute heure, saisissant vite et passant rapidement à l'action, résolus à user de la plus large initiative, complets, disait-il, c'est à-dire, s'intéressant à tout en dehors de leur fonction propre, fuyant ce qu'il appelait « les sentiers battus ».

* * *

Capricieux, le maréchal l'était parfois, impatient souvent, surtout lorsqu'il se trouvait contrarié dans l'exécution de son action ou qu'on lui faisait perdre du temps.

Je l'ai vu, étant couché, lancer son petit pupitre à la tête d'un officier qui, arrivant de Paris pour le renseigner, ne lui débitait que des sornettes ; à la cathédrale jeter son képi à terre d'un geste d'impatience en entendant un sermon d'une rare pauvreté.

Au 14 juillet 1921, devant s'embarquer pour la France et désirant remettre au cours de la revue la plaque de Grand Officier au général Poyemirau, son plus vieux et fidèle collaborateur, il me fit demander un retard du courrier de 2 heures à l'agent maritime qui objecta ses règlements : fureur du maréchal qui, se promenant dans son bureau en tapant du pied, s'asseyant à son bureau en tapant du poing, se met à écrire une lettre où il s'emportait amèrement contre les « objections et les obstructions formalistes sur lesquelles on bute toujours dès qu'il s'agit d'obtenir un assouplissement quelconque ».

En 1922, le maréchal étant à Thorey et recevant de la Guerre une lettre modifiant profondément le programme d'opérations tel qu'il l'avait conçu, entre « dans la fureur des grands jours », me téléphone l'attaché et me convoque ; dès mon arrivée, il dicte un factum où il déverse sa bile, démontant pièce par pièce les critiques et observations et me charge de la mise au point : je savais ce que cela voulait dire; je supprime toutes les aspérités et le maréchal signe le lendemain sans difficultés ; peu après le ministre donnait son accord.

Quelques semaines plus tard, la Guerre ayant fait des difficultés pour l'application de la convention relative à la contribution du Protectorat aux dépenses du corps d'occupation, le maréchal dicte une note témoignant de « son écœurement des chinoiseries administratives des bureaux qui menacent de compromettre une fois de plus son œuvre », déclarant que « dans ces conditions un autre plus habile que moi trouvera peut-être la possibilité d'agir sur des bases aussi différentes que celles que j'ai conçues... ». « Qu'on veuille bien envisager mon remplacement ». J'évitais toute réaction, et après entretiens avec le ministre tout s'arrangeait.

C'étaient là des caprices, des colères, des scènes qui n'étaient pas toujours naturels et qui étaient destinés à impressionner ou à séduire. Ses collaborateurs intimes ne se laissaient pas intimider par ces sautes d'humeur qui n'altéraient en rien le dévouement qu'ils portaient à « leur » maréchal.

Le maréchal était certes exigeant, mais il nourrissait à l'égard de ceux qui le servaient une affection sans limites qu'il savait témoigner par mille riens des plus touchants, où disparaissait le chef pour donner l'impression d'un ami ; il avait le premier ce qu'il désirait des autres, ce qu'il appelait « la parcelle d'amour » sans laquelle, disait-il « ne s'accomplit aucune œuvre humaine ».

J'eus maintes fois l'occasion de recevoir le témoignage de son affection, soit qu'il cherchât à éviter de m'appeler trop souvent de nuit, soit qu'il m'adressât de vive voix ou dans ses nombreuses lettres des sentiments qui me touchaient pro-

fondément. Quand on reçoit d'un tel chef des témoignages aussi émouvants, on est largement récompensé du labeur fourni et de la fatigue éprouvée.

* * *

Le maréchal recevait beaucoup : j'assistais ainsi à de nombreuses réceptions : déjeuner ou dîner soit d'hôtes princiers comme le Duc de Brabant, le frère du Roi du Danemark, l'ex-reine Amélie du Portugal, la Duchesse de Guise, les princes de Bourbon-Parme, soit des ministres étrangers : anglais, américains ou italiens et français, soit des représentants des grandes compagnies industrielles, financières, médicales, soit des personnalités du monde des Arts, des Lettres, ou de l'Economie ; on vivait des heures captivantes.

Toujours élégamment mis, le maréchal recevait en grand seigneur avec un certain faste et le goût inné du décor.

## II. Le chef d'Etat

La façon dont le maréchal concevait ses fonctions de résident a été si abondamment traitée dans les livres et la presse que j'ai d'autant moins à en parler ici comme souvenirs personnels que je n'accompagnais le maréchal dans ses fonctions civiles qu'en spectateur.

Mais comme tous ceux qui l'ont suivi dans ses déplacements, j'admirais le bâtisseur, qu'il s'agisse de l'exploitation des phosphates, de la création du port de Casablanca, de l'ouverture de la voie ferrée normale, du développement rapide des routes larges et bordées d'arbres, de l'urbanisme des villes auxquels il s'attachait avec tant de foi.

Le sens du pratique il l'a montré aussi dans la construction de « sa » résidence, où, à côté de l'immeuble d'honneur, il avait fait édifier en éventail toutes les directions administratives, permettant ainsi de réaliser un gain de temps précieux dans le règlement des affaires.

Pour les constructions militaires, il voulait des quartiers aérés, avec des plantations et des jardins avenants, offrant

du confort, assurant des distractions dans des foyers, me disant un jour que « les crédits accordés l'étant toujours avec parcimonie et formalisme, ils ne permettaient de construire que la carcasse des bâtiments et que pour le reste il fallait se débrouiller ».

C'est aussi le colonisateur, dans le bon sens du terme, fier de montrer à ses visiteurs les réalisations obtenues dans son protectorat, disant au cours d'un banquet : « En allant à Fez où vous verrez d'immenses surfaces cultivées, rappelez-vous que ce même parcours je le faisais il y a 10 ans à cheval en huit longues journées sur des pistes à peine tracées, sans rencontrer, dans l'anarchie et l'insécurité, un seul hectare cultivé ». « Allez voir, tâtez au passage les gares, les ouvrages d'art, les réalisations de mes colons et vous me direz au retour si ce sont des villages de carton ou des ouvrages artificiels comme faisait Potemkine pour la grande Catherine ».

C'est encore l'Administrateur d'un pays musulman qui, au cours d'entretiens, dans ses tournées ou à la résidence, conscient des erreurs ou des maladresses commises dans la politique menée en Algérie, s'attachait à convaincre ses auditeurs de la nécessité de faire du protectorat sous forme de direction et de contrôle et non d'administration directe, de collaborer avec les musulmans avec le respect de leurs traditions, en un mot de chercher avant tout à « conquérir l'âme et le cœur du peuple musulman ».

## III. Le chef de guerre

Le maréchal apportait un soin méticuleux à la préparation des opérations ; chaque année, en fonction des résultats obtenus, il établissait pour la campagne suivante les « Directives » qui étaient véritablement son œuvre personnelle. Je le vois encore, suivant sa manière favorite, se promenant dans son bureau, fumant cigarette sur cigarette, venir de temps en temps poser sa main sur mon épaule d'un geste affectueux, s'arrêter et me regarder d'un œil vif et clair pour solliciter

une réaction sur un point incertain ou d'interrompre à propos de questions techniques ou de données et chiffres qu'il me fallait compléter ; il parlait lentement en scandant ses paroles et venait à tout instant se pencher sur l'officier qui écrivait pour reprendre son texte et en assurer la continuité.

De bonne heure, il réunissait les commandants de colonne sur le terrain pour discuter avec eux, chercher leurs objections, imprimer sa volonté. Je l'accompagnais toujours ; à peine sorti de Rabat, il posait sur mon épaule un petit coussin et s'endormait, malgré les coups de klaxon et les heurts de la voiture ; il me fallait le réveiller dès qu'on approchait de l'endroit où il était attendu.

Entendant en 1921 se limiter au centre, dans le Moyen Atlas, à la pacification du « Maroc utile » — ce qu'il appelait ses trois Kabylies — se gardant au sud, surveillant le nord, nous l'avons vu en 1923 donner un violent coup de barre pour assurer la jonction des colonnes dans la Tache de Taza. Fin 1924, il avait certes obtenu des résultats importants, mais en raison de la réduction des effectifs que le Gouvernement lui avait imposée et des menaces qu'exerçait sur le front nord Abd-el-Krim à la suite des défaites espagnoles, il ressentait les plus vives appréhensions pour la sécurité de ce front et la garde de la rocade qui le reliait à l'Algérie.

* * *

Ce n'est pas ici le lieu de narrer la genèse ni le déroulement de la crise riffaine de 1925 ; nous tenons seulement à évoquer trois points majeurs de l'action du maréchal qui firent l'objet d'âpres critiques de ses détracteurs.

On lui a d'abord reproché de n'avoir pas demandé à temps les *effectifs* nécessaires. Or à l'hiver, le gouvernement l'avait obligé à accepter une solution moyenne qui maintenait en Algérie une partie de ses réserves ; dès le 20 décembre il adresse la fameuse « Note d'ensemble » où, avec une clairvoyance étonnante il montre à chaque page, presque à chaque ligne « la menace des plus sérieuses et grandissantes pour notre

établissement dans l'Afrique du Nord... Il faudrait être d'un aveuglement et d'une imprévoyance impardonnables pour en méconnaître la gravité et pour ne pas prendre ou prévoir sans délai les mesures qu'elle commande ». Et ne doit-on pas admirer sa conclusion hélas prophétique. « Je n'ai demandé qu'un *minimum* de moyens supplétifs, qu'il faut donner *intégralement* — sinon il en faudrait, et un jour prochain davantage — et *à temps*, ce qui sera encore la meilleure économie ». Et dans sa lettre d'envoi, il ajoutait : « Tout repose sur cette formule, « sous la condition que », si cette base fait défaut, rien ne tient plus ».

Or, les réserves arriveront en retard, les renforts envoyés de mars à juillet ne le seront que successifs, au compte-gouttes et dans des délais regrettables ; on peut assurer ainsi que le maréchal ne fut nullement responsable de l'impréparation.

* * *

Certains détracteurs, et non des moindres, lui ont aussi reproché son manque de « conception stratégique ».

Or, si en avril, en raison de l'insuffisance de ses moyens et en attendant l'arrivée des renforts, le maréchal est obligé de prescrire au commandant du front une mission momentanée de couverture, il savait que seule l'offensive est capable de résultats décisifs et il faisait poursuivre les études entreprises dès l'hiver et en mai il déclarait au gouvernement avec sa hauteur de vues remarquable : « Nous n'avons pas notre liberté de manœuvre puisque nous nous sommes engagés vis-à-vis de l'Espagne et des puissances à n'entrer ni dans le Rif ni dans la zone espagnole, et dans ces conditions nous ne pouvons faire que de la défensive, la pire de toutes..., mais il reste une solution qui serait la meilleure si elle était réalisable : une vigoureuse et immédiate action combinée entre la France et l'Espagne, et pour cela une action de guerre navale franco-espagnole sur Ajdir avec un débarquement en forces et parallèlement un mouvement des troupes du Maroc partant

de Kiffane qui n'est qu'à 70 km d'Ajdir par un terrain facile et favorable... ».

Quand on pense que ce plan d'action combinée sera exposé au maréchal Pétain dès son arrivée au Maroc, puis repris intégralement par lui en septembre, et qu'on reproche au maréchal Lyautey de n'avoir jamais eu de but stratégique, on demeure confondu devant tant d'injustice partiale et aveugle.

* * *

Enfin, quel fut le rôle que joua le maréchal au cours de la phase la plus critique de la crise riffaine ?

Le 2 juillet, en arrivant à Fez, le maréchal mesure toute la gravité de la situation dans la région de Taza où les tribus ont fait défection et sont prêtes à tendre la main à la dissidence du Moyen Atlas, coupant ainsi les communications entre le Maroc et l'Algérie. Le maréchal s'oppose nettement au repli sur la Moulouya en couverture de l'Algérie envisagé par le commandement local, puis le 3 devant l'insistance de ce commandement non seulement renouvelle son refus, mais donne l'ordre « d'arrêter la progression adverse, puis de refouler l'ennemi vers le nord », décision que certains traiteront de folie sénile !

Le 4, alors qu'aucun renfort n'est attendu, que les troupes sont fatiguées, que le moral faiblit, que tous conseillent l'évacuation de Taza, le maréchal gardant toute sa sérénité, maintient encore sa décision : « Voyez-vous, me dit-il, un repli ne doit jamais être volontaire, il faut résister sur place tant qu'il est possible ». Et songeant au vent de panique qui souffle autour de lui il écrit au gouvernement : « La situation est grave, très grave, mais il faut l'envisager avec calme et sang-froid et ne pas croire la partie perdue », tel le commandant du navire qui, dans la tempête où équipage et passagers s'affolent, tient ferme la barre du bâtiment en détresse.

Vers 22 heures, le maréchal s'enferme avec moi dans son bureau, réfléchissant longuement, entamant la discussion au cours de laquelle je le sens accroché à cette double idée : couvrir

Fez avec le maximum des forces, mais se cramponner à Taza. Vers minuit, « Allez vous reposer, me dit le maréchal, mettez-moi ces idées sur le papier ». Rappelé vers 5 heures « Mon ami, me dit-il, j'ai réfléchi cette nuit ; tout ce qu'on me dit ne tient pas ; les militaires ont peut-être raison, ils ont souvent une argumentation qui me dépasse, mais je suis résident, je représente la France, je suis conseiller politique du Sultan, j'ai seul à apprécier les conséquences graves, très graves qu'aurait pour le protectorat l'évacuation de Taza; abandon sans être attaqué d'une ville européenne, rupture des communications avec l'Algérie, perte de notre prestige dans le monde. Donc j'ai pris ma décision: quoi qu'il arrive et que les chefs militaires me disent, je n'évacuerai pas Taza ; ce serait une folie et une absurdité. Préparez les papiers ».

A 8 heures, je lui présente les renseignements de la nuit ; ils sont favorables : « La situation, me dit-il, n'a pas empiré, donc elle s'améliore. Vous voyez bien que j'ai raison : « ils » finiront par comprendre ».

A la conférence de l'après-midi, sachant son auditoire cristallisé sur la solution de l'abandon, il décide, sans entamer la discussion, la conservation de Taza « pour des raisons de haute politique dont il a seul à prendre la responsabilité » ; je revois encore cette scène vraiment dramatique, l'atmosphère lourde qui régnait ; aux premières réactions, le maréchal d'un geste refuse la discussion; jamais il ne se montra plus grand. Dans cette journée il avait surmonté la crise morale qui sévissait sur le front et rendu la confiance ; il avait su ménager l'avenir en gardant les bases de l'offensive qu'il avait conçue, et cela avec une hauteur de vues et un sens politique et militaire dignes des plus grands chefs de l'Histoire. Lui seul a sauvé le Maroc et il aurait pu dire à ceux qui eussent été tentés de vouloir en partager le mérite ce que Joffre avait dit après la Marne lorsqu'on lui disputait la primauté de son rôle.

Dans la bataille du Rif, le maréchal Lyautey s'est montré stratège de génie.

Homme d'Etat de grande classe qui a su élever un pays arriéré à la civilisation moderne, tout en respectant ses coutumes et sans jamais chercher à le dominer.

Chef de haute valeur, qui dans les circonstances les plus critiques, a su imposer sa volonté et sauver le pays confié à sa garde.

Dans l'action civile comme dans l'action militaire, ne voyant que le but le plus lointain et le plus élevé, le poursuivant avec ardeur, fonçant sur l'obstacle, assurant l'exécution avec souplesse au mépris des formules rigides, n'hésitant pas pour la réussite de sa mission à s'affranchir parfois de l'autorité dont il dépend.

Homme de grand cœur ayant au plus haut point le sens du social et de l'humain.

La France peut s'enorgueillir d'avoir disposé d'un tel chef dont l'action devrait être enseignée aux jeunes générations.

Tel m'est apparu le maréchal Lyautey.

Général Loizeau

---

## Les forces internationales d'urgence des Nations Unies (F.U.N.U.) Les « Casques bleus »

*(fin)*

### C. *Congo* (1960-....)

De toute évidence, il est encore beaucoup trop tôt pour tirer des conclusions sur l'action des « casques bleus » au Congo. La situation, dont la presse et la radio nous entretiennent chaque jour, est bien loin d'être stabilisée ; elle est même extrêmement chaotique. Cependant, il n'est pas sans intérêt de chercher à se rendre compte de leur mission — toute différente de celle des troupes internationales en